

art. exprim

89, rue Marcadet
75018 PARIS
www.art-exprim.com
administration@art-exprim.com
01 42 62 18 08

Assistant.e à l'action culturelle

Service civique

art-exprim est une association créée en 2000 par Sandrine Montagne, Philip Peryn et Caroline Dié avec pour ambition le soutien à la diffusion des œuvres et des savoirs des artistes contemporains auprès des publics. Membre de la fédération des Réseaux et Association d'Artistes Plasticiens (FRAAP) depuis 2003 et de son Conseil d'Administration de 2011 à 2018, l'association a développé ses activités pour aujourd'hui mener de concert plusieurs actions ayant pour épice l'art contemporain.

Soutien et diffusion à la création contemporaine : art-exprim soutient la création et la diffusion d'artistes contemporains à travers la programmation d'expositions, d'événements culturels au 87 – Lieu de créations (espace d'expositions d'art-exprim) – hors les murs et dans l'espace public.

Démocratisation de l'art : art-exprim développe la pratique artistique contemporaine et les processus de médiation à travers la programmation d'ateliers artistiques dans ses locaux, dans les squares et jardins parisiens (Quartier Politique de la Ville en grande majorité) et dans plus de 100 écoles du tout Paris.

DATE DE MISSION

Mars 2021 à Novembre 2021 (9 mois)

DESCRIPTION DES MISSIONS ET DES ACTIVITÉS AFFÉRENTES AU VOLONTAIRE

En collaboration avec la chargée de l'action culturelle, et en lien avec la directrice, le/la volontaire participera au développement, à la programmation, à la coordination, à la réalisation et au suivi du Festival Arts en Espace Public, sur les missions suivantes :

- Participation à la conception de la médiation
- Rédaction de fiches pédagogiques
- Participation à la médiation d'ateliers artistiques
- Sélection des artistes
- Préparation logistique du festival Arts en Espace Public
- Préparation des financements
- Participation aux rendez-vous associatifs locaux et régionaux

Pour rappel, le Festival Arts en Espace Public représente environ une cinquantaine d'interventions dans l'espace public chaque année d'avril à septembre. Il initie une nouvelle approche en plaçant la création contemporaine au cœur des quartiers de La Goutte d'Or, La Chapelle, Poissonniers, Blémont, Simplon, Jules Joffrin, Porte Montmartre – Porte

Clignancourt dans le 18e arrondissement et le Square Clara Zetkin dans le 13e arrondissement à Paris.

Cet événement invite plusieurs artistes à créer dans l'espace public et décline une série d'ateliers artistiques autour de ce travail de création. Avec chacun une pratique différente, ils investissent, le temps des interventions, les squares et les jardins pour partager le cœur de l'apparition d'une œuvre d'art en dévoilant le processus de création. Après quoi, avec l'accompagnement des artistes et de médiateurs, les participants expérimentent à leur tour la pratique artistique.

En plus des artistes en création sélectionnés via un appel à projet, le festival Arts en Espace Public invite des artistes de l'association art-exprim à proposer des ateliers artistiques en accord avec leur pratique.

PROFIL DU VOLONTAIRE

Aisances relationnelles, curiosité, grande polyvalence, sens du travail en équipe et autonomie.

MODALITÉ, VOLUME HORAIRE ET LIEU DE MISSION

Horaires : 35h variable avec travail en soirées et week-end (le samedi très régulièrement) selon les événements, les expositions et les interventions dans l'espace public.

Début de la mission se déroulant partiellement ou totalement en télé-travail.

Du lundi au vendredi 10h-13h et 14h-18h00

Lieu : 87 & 89 rue Marcadet 75018 Paris

Congés : Trois semaines en juillet (fermeture annuelle)

CANDIDATURE

Date limite d'envoi le 24 février 2021.

Envoyez un cv et une lettre de motivation à l'attention de la Chargée d'Action Culturelle, Frances Brown à frances.brown@art-exprim.com et en copie administration@art-exprim.com.

CONDITION D'ÉLIGIBILITE AU SERVICE CIVIQUE

Pour être volontaire ; il faut avoir entre 16 et 25 ans et posséder la nationalité française, celle d'un état membre de l'Union Européenne ou de l'espace économique européen, ou justifier d'un séjour régulier en France depuis plus d'un an.

Rémunération envisagée : 580,55 euros net par mois. En plus, le volontaire peut percevoir une bourse de 107,66 euros si :

- il est bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA) au moment de la signature du contrat de Service Civique ou s'il appartient à un foyer bénéficiaire du RSA
- il est titulaire d'une bourse de l'enseignement supérieur au titre du 5^{ème} ou 6^{ème} échelon au titre de l'année universitaire en cours. Ce critère ne concerne donc que les volontaires poursuivant leurs études en même temps que leurs missions

Sans retour de notre part sous 6 semaines, veuillez considérer que votre candidature n'a pas été retenue